

Sujet : [INTERNET] Ferme Éolienne de la Jarrie-Audouin
De : "Mairie d'Antezant la Chapelle" <mairie@antezant-lachapelle.fr>
Date : 25/03/2021 15:16
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Éric POISBELAUD
Maire d'Antezant la Chapelle

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Concernant le projet éolien sur la commune de la Jarrie-Audouin, le Conseil Municipal d'Antezant la Chapelle a délibéré le 2 mars 2021 en donnant un avis défavorable à ce projet. La principale raison est le nombre d'éoliennes trop important sur notre territoire donnant une sensation de saturation visuelle, qu'il n'y avait pas il y a 10 ans.

Pour ma part, je voulais vous faire part de mon expérience avec la Société Volkswind qui a installé 8 machines sur notre commune en 2019. Le premier contact a été en 2009 et de bons rapports se sont créés. Ils ont toujours été à l'écoute, en nous faisant part, régulièrement de l'avancée du dossier. C'est une société sérieuse, très professionnelle et aussi très humaine.

Bien cordialement

Éric POISBELAUD – Maire
MAIRIE D'ANTEZANT LA CHAPELLE
10, allée des Tilleuls – 17400
Tel-fax : 05.46.59.91.29
Ouverture au public : Lundi et jeudi de 14h à 18h

Sujet : [INTERNET] La Jarrie Audouin - Eoliennes
De : Gilles VENNER <maire.bagnizeau@gmail.com>
Date : 26/03/2021 14:27
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour Madame/Monsieur

Par la présente je vous donne quelques informations concernant la société Volkswind qui est intervenue sur ma commune dans le cadre du projet du parc éolien La Brousse/Bagnizeau;

Bien que j'ai pris le projet en route les contacts avec cette société ont été excellents. Ils ont été à l'écoute de nos inquiétudes concernant notamment la voirie.

Les travaux ont été rapides et bien que cela ne soit pas entièrement achevé je ne doute pas que la remise en état finale sera conforme à nos attentes

Le Maire,
Gilles VENNER
33 Rue de la Mairie
17160 BAGNIZEAU

Tél 06 58 21 47 06